

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 44 (1915) |
| Heft: | 2 |
| Artikel: | L'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles de la Suisse [suite] |
| Autor: | Gremaud, Lucie |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1039443 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des phrases correspondant à une pensée intérieure précise, il est nécessaire de leur proposer des sujets bien délimités, formulés d'une façon claire, de manière à situer l'esprit bien en face de l'objet ou du fait soumis à ses investigations. Sachons circonscrire leur activité ; évitons les sujets généraux qui les exposent à patauger dans le vague, à se perdre dans des hors-d'œuvre ou des détails superflus. L'automne, la montagne, l'eau, etc., sont, à notre avis, des sujets d'une portée beaucoup trop vaste ; le chat, le marronnier, le boulanger, etc., sont des sujets plus restreints, mais ne désignant pas l'être particulier vers lequel devra se porter immédiatement l'esprit de l'enfant. Si, par contre, nous donnons comme sujets : le verger de l'instituteur en automne, le Moléson vu de tel point, l'eau de notre fontaine, notre chat, le marronnier de la cour de l'école, le boulanger de la rue X, etc., nous orientons aussitôt vers une direction précise l'imagination de l'élève, nous le plaçons bien en face d'un but déterminé ; nous l'empêchons de s'égarer dans des considérations générales, impersonnelles et banales.

(*A suivre.*)

Alphonse WICHT, *instituteur.*



L'enseignement des travaux à l'aiguille

DANS LES ÉCOLES DE LA SUISSE

(Suite)

Le programme.

La pédagogie recommande de diriger les études vers la vie réelle, d'emprunter les exercices scolaires aux usages, aux nécessités du milieu où se meuvent les élèves. Ce conseil est surtout à sa place lorsqu'il s'agit d'adopter un programme d'ouvrages manuels pour les écoles de filles.

Tous les Etats ont orienté leur enseignement féminin dans cette voie et les plans d'étude que nous examinons, dans le luxe de détails qui caractérise les uns et la concision des autres, sont une preuve de cette préoccupation. L'école pour la vie, tel semble être l'axiome mis en vedette de chacun d'eux. Quelques cantons encore n'ont pas de programme et en sont réduits aux directions des autorités

de surveillance et aux initiatives du personnel enseignant. Cependant, si l'on parcourt le plan d'enseignement des écoles de travail pour jeunes filles du canton de Berne qui fait la part détaillée de chaque année scolaire, celui de Saint-Gall qui donne même des indications techniques et tant d'autres, jusqu'au programme qui tient en quelques lignes dans le règlement de Schwyz, partout on retrouve toutes les occupations dévolues à la femme, notamment celle de préparer et d'entretenir le linge et les vêtements familiaux. L'idée dominante est toujours un programme unique et minimum pour l'ensemble des écoles avec une latitude d'interprétation et d'application différente selon les régions. Dans chaque plan d'étude, nous avons dégagé ces éléments primordiaux : tricot, couture, raccommodage, coupe et confection. Quelques plans, celui d'Argovie entre autres, prévoient des ouvrages au crochet et même de la broderie durant la dernière année de classe. Certains cantons, comme le Tessin, admettent aussi l'utilisation de la machine à coudre. Nous ne nous occuperons pas de ces exceptions, nous bornant à attirer l'attention sur les éléments du programme minimum commun à toutes les écoles d'ouvrage de la Suisse.

L'instruction prévue pour les filles offre, dit le Père Girard¹, une grande variété non pas dans le nombre de ses parties, mais dans les formes multiples et changeantes des travaux qui se prêtent aux exercices de l'école. Le changement plaît à la jeunesse, l'uniformité la désole et il faut pour lui être utile se plier à sa mobilité.

En exerçant tour à tour nos élèves aux ouvrages de tricot, de couture, de ravaudage et de coupe, on peut multiplier à l'infini les types de travaux qui tous auront une utilité dans la famille. Le temps est passé où l'on faisait de la couture pour l'étude des points, du tricot pour rompre l'élève au jeu compliqué des aiguilles. Chaque exercice doit tendre à deux fins : formation technique et utilité, et la presque unanimité des programmes étudiés confirment que c'est la route normale à suivre. Si l'école de travail ne doit pas avoir pour but de favoriser les besoins du moment qu'on éprouve dans les familles (instructions données aux participantes des cours d'instruction de Delémont pour 1913), il importe cependant de veiller à ce que chaque confection puisse être utilisée. Aussi n'hésitons-nous pas à nous éle-

¹ Cf. Rapport manuscrit déjà cité. (Musée pédagogique de Fribourg, collection historique.)

ver contre ces bandes d'exercices préconisées encore ici et là et qui n'ont d'autre raison que l'étude du tricot, des points, des différentes coutures, ou les exercices en reprises et ravaudages, préliminaires éloignés de la mise en état des confections et linges usagés.

Pourquoi n'apporterait-on pas de l'intérêt en ces monotones tâches élémentaires ? Proposons-nous l'étude des points, voire du marquoir ? Le morceau de tissu recevra des dimensions qui permettront la confection d'une poche à ouvrage, d'un réticule, d'un porte-journaux, d'un cabas, d'un nécessaire de couture, etc. Le premier tricot comptera un nombre de mailles tel que l'élève entrevoie un emploi déterminé au préalable. Nous n'en finirions pas à vouloir épouser la série des occasions où l'exercice se double de l'utilité et où l'élève, non seulement acquiert de la dextérité, mais les qualités indispensables à la femme : sens pratique et esprit d'économie. On admet au reste volontiers que la fabrication de petites confections visant un besoin apparent offre un grand charme pour les enfants. Et si l'on a su faire miroiter la perspective d'un cadeau à préparer et à offrir, outre qu'il se dégage de cette pensée un moyen de culture du cœur, la force stimulatrice inhérente à un travail ainsi compris ne peut être égalée par aucun autre moyen pédagogique.

Nous arrêterons-nous à chaque partie générale du programme ? Cela nous conduirait trop loin ; aussi bien il y a communauté de vue à l'endroit du tricot, de la couture, ainsi que du raccommodage. Les exercices primaires de coupe et confection ne recueillent pas cette touchante unanimité et l'on peut entendre à cet égard maintes gloses et récriminations. Néanmoins nous n'aurons garde de nous y arrêter et de les discuter en présence des programmes cantonaux qui ont tous (Uri et Appenzell-Intérieur exceptés) compris la coupe¹ au nombre des exercices préparant au cours de la scolarité primaire, la confection des vêtements et de linge d'un emploi immédiat dans la famille.

Certains plans d'études sont accompagnés de directions pédagogiques et techniques où nous trouverions à glaner une gerbe copieuse d'aperçus utiles. Ainsi en est-il des instructions générales sur le plan d'étude vaudois. Relevons le conseil sur le début de chaque leçon où sont données les notions relatives à l'outillage, aux matières à ouvrir, à leur emploi, leur préparation, leur qualité et leur prix, les

¹ Programme fribourgeois de 1850.

dimensions et rapports de grosseur qui doivent exister entre les fournitures et les objets à confectionner, de même que tant de renseignements qui faisaient dire au Père Girard : « Ces conversations entre maîtresses et élèves, mêlées au travail et s'identifiant avec lui, sont bien propres à favoriser l'esprit d'observation et de recherche, tout en imprimant un tour intéressant à la pensée. »

Dans le même ordre d'idées et toujours sur le terrain du programme, jugera-t-on superflu de rappeler que les travaux à l'aiguille bien enseignés apportent une contribution au développement général et une aide à certaines branches. Que d'exercices peuvent fournir le thème d'interrogations, de réflexions, même de travaux écrits dont profitent d'autres enseignements. A propos du métrage, du coût des tissus, de la comparaison à établir entre le prix de revient et le prix de vente des objets confectionnés ; à propos des dimensions à prendre, c'est le calcul et la comptabilité qui entrent en jeu. La coupe fournit un aliment au dessin et il n'est pas jusqu'à l'élocution et à la langue maternelle qui ne trouvent leur compte dans la leçon d'ouvrage.

Certes, l'école primaire n'a pas la prétention de donner aux jeunes filles un développement complet. D'autres scolarités sont prévues pour servir de couronnement aux classes primaires. C'est le degré complémentaire, dénommé école ménagère, à Fribourg ; « Fortbildungschule », dans certains cantons allemands ; école de couture et de travaux à l'aiguille ailleurs, qui vient souder son programme au plan d'études élémentaires. Pour les élèves avancées, le degré secondaire étend de plus en plus sa mission et ne craint pas de s'adjointre maintes sections directement professionnelles. Et dans les cours pour maîtresses d'ouvrages, dans les écoles normales d'institutrices, ce besoin d'élargir les connaissances techniques et de viser à les perfectionner acquiert un caractère plus impérieux encore. Qui admettrait, par exemple, une maîtresse qui ne serait pas rompue à tous les exercices qu'elle serait appelée à enseigner ? Comment prendrait-elle goût à un travail où elle serait inhabile et comment communiquerait-elle ce goût à ses élèves ? C'est l'histoire de tant d'insuccès qui font juger sévèrement certaines écoles dont les maîtresses se révèlent inférieures à leur tâche. Le personnel chargé des leçons de travaux à l'aiguille sera donc familiarisé avec toutes les difficultés de cet enseignement ; il en connaîtra aussi bien le côté technique que pédagogique. Ne serait-ce pas trahir la confiance des parents que de leur rendre des enfants frottées

d'un peu d'histoire, de calcul ou de grammaire, mais peu aptes aux occupations de leur sexe.

Le programme de l'école ou du cours normal est par conséquent étendu ; il doit être bien parcouru et nous irions plus loin en souhaitant qu'un échec à l'examen du brevet, dans le domaine pratique, soit éliminatoire autant que l'insuccès orthographique des épreuves françaises ou l'incapacity noire en gymnastique et en chant des candidats instituteurs.

La méthode.

N'avions-nous pas raison d'appeler la série des années qui s'est ouverte avec l'Exposition de Genève et qui trouvera son terme à celle de Berne, la période par excellence du perfectionnement méthodologique des cours de travaux à l'aiguille ? Les quelques données qui nous ont été fournies à cet égard sont concluantes, et rien ne nous empêche de généraliser nos remarques en les appliquant à l'ensemble des écoles de la Suisse. Tout d'abord, le fait que le contrôle des classes d'ouvrages est confié à des spécialistes, dont la compétence sous le rapport didactique et technique n'est pas mise en doute, suffirait à affirmer notre conviction. Il y a mieux. En plusieurs cantons, ont été élaborées des instructions professionnelles à l'usage des maîtresses d'école de travail, ainsi le fascicule publié par le cours qui fut organisé à Delémont, du 16 juillet au 6 septembre 1913, et qui constitue mieux et plus qu'un résumé de pédagogie pratique, comme son rédacteur l'intitule modestement. Nous avons, en outre, les instructions générales du plan d'études vaudois déjà cité et plusieurs traités où, à côté des notions techniques, se trouvent des indications utiles à la marche des leçons et à la méthode.

Partout l'enseignement des travaux à l'aiguille est collectif et intuitif. Grâce au *mode simultané* « toutes les élèves d'une même classe et, autant que possible, d'un même degré sont occupées au même travail ». On facilite la leçon collective dans les classes à trois degrés, en groupant deux ou trois divisions pour certains exercices déterminés. Ici les instructions vaudoises entrent dans d'intéressants détails qui ont, sans doute, trouvé ailleurs leur application.

(A suivre.)

Lucie GREMAUD.

